

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE COMÉDIEN-NE

ANNÉES 1 ET 2

Objectifs

Les deux premières années du Diplôme National Supérieur de Comédien permettent aux étudiant-es :

- d'acquérir les apprentissages fondamentaux de l'acteur-ric
- de rencontrer des artistes en partageant leurs recherches artistiques
- de rencontrer le public grâce à l'ouverture publique des ateliers de deuxième année

INFORMATIONS PRATIQUES

durée : **2 ans**

volume de travail : **1070 heures par an**

crédits ECTS : **60 ECTS par an**

Code RNCP : **38358**

Nom du certificateur : **Ministère de la Culture**

Date d'enregistrement : **05/12/2023**

UE 1 - Interprétation

UE 2 - Formation artistique

UE 3 - Études critiques

UE 4 - Parcours professionnel

coût de la formation : **gratuite**

Les élèves sont également inscrit-es à l'**Université Jean Monnet de Saint-Étienne**.

Parcours : iels sont inscrit-es en **Licence d'Arts du spectacle mention « parcours Art dramatique »**. Les élèves déjà titulaires d'une licence d'Études théâtrales s'inscrivent en **Master Lettres modernes « parcours Art dramatique »**. Les élèves titulaires d'un Master d'Études théâtrales sont dispensé-es de l'inscription à l'université.

Lieu : **École de la Comédie - Place Jean Dasté - 42000 Saint-Étienne**

Accessibilité : **nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements et un matériel adapté peuvent être prévus.**

Pour tout besoin ou demande, vous pouvez contacter **Séverine Berger - chargée d'administration, de la vie scolaire et référente handicap : adminecole@lacomédie.fr**

Contacts : chargée de la scolarité : **Valérie Borgy - ecole1@lacomédie.fr**

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les intervenant-es de l'École sont tous-tes des artistes professionnel-les en activité. L'École dispose de studios de répétition et d'un accès aux plateaux professionnels de La Comédie - CDN. L'École de la Comédie étant au cœur du CDN, les élèves bénéficient d'un parcours du spectateur privilégié permettant d'assister à l'ensemble des spectacles programmés par La Comédie de Saint-Étienne.

BOURSES ET AIDES MATÉRIELLES

Possibilité d'obtenir une bourse du CROUS. Renseignements auprès du CROUS.

ET APRÈS

L'artiste interprète peut être amené à travailler dans le secteur du spectacle vivant public, du cinéma, de la radio et du théâtre privé.

Les métiers rattachés à la formation :

- interprète dans le spectacle vivant
- interprète au cinéma
- interprète en fiction radiophonique
- artiste intervenant

RECRUTEMENT

La première année de DNSPC est accessible uniquement par concours. Le concours a lieu une années sur deux. L'inscription au concours se fait via la plateforme du concours : concours-lacomédie.fr

Les candidat-es au concours doivent :

- être âgé-es entre 18 et 26 ans
- attester d'une formation théâtrale initiale ou de pratique théâtrale d'une durée d'un an
- être titulaire du baccalauréat (sur demande motivée une dérogation peut être accordée)

Les concours se déroulent en trois tours :

- un tour à distance : les candidat-es doivent envoyer deux vidéos : un autoportrait et une scène de leur choix
- des auditions à Saint-Étienne : les candidat-es doivent préparer deux scènes parmi : une scène dans une liste d'auteur-rices imposée et/ou une scène dans un répertoire libre et/ou un parcours libre
- un stage probatoire

